la Castellane infos

www.ville-mazeres.fr

n°37
Juin 2018

DES TRAVAUX POUR TOUS LES ÂGES

édito

le mot du maire

A mi-mandat nous avons réalisé la quasi-totalité de notre programme et bien au-delà notamment en matière économique avec l'installation et la montée en puissance de trois nouvelles et prometteuses entreprises sur la Zone Industrielle de Bonzom : TARAMM, HBF et la MAP.

Nous avons rénové les écoles, construit de nouvelles installations sportives, mis en valeur notre patrimoine et enrichi la vie culturelle de la bastide. Le Domaine des Oiseaux connait un succès grandissant et unanimement reconnu par les 20 000 visiteurs qui le fréquentent tous les ans. Toutes ces réalisations ont été effectuées dans un contexte national difficile, avec une réduction drastique des aides publiques, sans emprunts depuis 4 ans, grâce seulement à une saine gestion de nos dépenses de fonctionnement.

On pourrait souffler un peu et se reposer sur nos lauriers jusqu'au terme de notre mandat avec la satisfaction des promesses tenues.

Ce serait un choix respectable mais ce n'est pas le mien.

Les clés de la réussite sont ailleurs, pour avoir toujours un coup d'avance, dans une perpétuelle prospective avec comme point de mire : Mazères 2030. C'est dans cette voie que nous allons continuer ensemble avec toujours Mazères au cœur.

Louis MARETTE
Maire de Mazères

Directeur de la publication : Louis MARETTE Comité de rédaction : Commission Communication
Ont participé à la rédaction des articles de ce numéro :
Louis MARETTE, Christine BERBON, Jeanne DESAINT, Jean-Louis BOUSQUET,
Chantal TEYSSIER, Paula ESCRIVA, Charley ESCRIVA, Christian BERBON
Photos : Commission Communication
Création, mise en page, impression : IPS IMPRIMERIE, St Jean de Verges (09)
Imprimé sur papier 100% recyclé

Sommaire

- Terrain multisport urbain et skatepark 4

- Le Clos du Raunier s'agrandit ! 5

- Nouvelles pièces au musée de l'hôtel d'Ardouin 6

- Bienvenue au chêne vert ! 7

- Histoire de l'Harmonium 7

- Un orgue très... européen 8

- Le réveil de l'Orgue 9

- 11 Novembre 1918... Il y a juste 100 ans ! ..... 10 & 11

- A la découverte de "l'Hers Vif" ..... 12 à 15

- Les plantes aussi ont des oreilles 16

- Une obligation, ZÉRO PHYTO ! 17

- Manifestations d'été 18
- Expression des groupes 19

Opinions

- Un satisfecit pour la classe de CE2 de l'école Victor Hugo
- Une voisine citoyenne ! 20

Du nouveau pour les tout petits !!!

Crèche, Relais Assistantes Maternelles, Jardin d'enfants des Tourelles

Avec la présence des palissades sur les trottoirs, il n'aura échappé à personne que le chantier de la structure Multi Accueil, avance.
Dans les locaux de l'ancienne maternelle, l'avenir de l'accueil des tout petits à Mazères prend forme.
L'ouverture est programmée pour le mois de septembre 2018.

La Crèche/Halte-Garderie "Les P'tits Loups" et le Relais Assistantes Maternelles "Les Petites Frimousses" auront chacun des locaux indépendants où les conditions d'accueil des enfants et les conditions de travail seront dignes d'une ville de 4000 habitants.
Bien que la compétence ait été transférée depuis le 1er janvier 2018 à la Communauté des Communes des Portes d'Ariège Pyrénées, la Commune garde un œil bienveillant sur la Petite Enfance.
Les locaux de la crèche sont dimensionnés pour un accueil de 60 places, contre 40 aujourd'hui.
Les assistantes maternelles du réseau pourront, quant à elles, bénéficier des surfaces nécessaires aux activités de leurs bambins.

Le coût global de cet investissement, de l'ordre de 600 000 €, est financé à près de 80% par l'Etat, la CAF, la Région, le Département et le SDE 09.

La volonté municipale d'améliorer l'ensemble des structures d'accueil de nos jeunes ne s'arrête pas là.
En effet, dans les prochaines semaines, le jardin d'enfants des Tourelles va être l'objet également d'une réfection totale.
La mise aux normes des sols de réception, la révision complète des jeux et la réfection totale de la clôture et du portail d'entrée sont programmés.
L'occasion pour tous d'utiliser un lieu sécurisé à l'ombre des arbres des Tourelles qui seront, bien entendu, préservés.

TERRAIN MULTISPORT URBAIN et SKATEPARK

Les loisirs au service des “Ados” se développent sur la Commune.
Un espace Jeunesse et Loisirs de plein air comprenant un Skatepark et un Terrain Multisport Urbain va être bientôt installé sur notre Commune.

Devant l’importante fréquentation du Skatepark déjà existant à l’entrée sud de la Commune, route de Pamiers, la décision a été prise de doubler sa surface.
Ce nouvel équipement permettra la pratique du skateboard, mais pourra être utilisé pour toute discipline relevant des sports de glisse tels que le roller, la trottinette freestyle voire le Bmx.
Le Skatepark est composé de modules reproduisant le mobilier urbain tel que les marches, les murets, les rails ainsi que de Quarter-pipe utilisés pour des figures de haut-vol.

Ces espaces sur lesquels les riders peuvent rouler, glisser, sauter ou effectuer des tricks sont fortement demandés par les jeunes mazériens.
En complément, un Terrain Multisport Urbain va être également mis en service.

Cet espace est une aire de jeux extérieure et clôturée, mais libre d’accès.
Au travers de cet équipement, la commune répond aux besoins d’une offre sportive alliant intensité, plaisir, diversité et technicité du jeu.

Les amoureux du basket, du hand ou du foot trouveront ainsi un point de chute pour s’amuser seul ou entre copains.

Ouvert à tous, l’espace Jeunesse et Loisirs de plein-air sera accessible aussi aux personnes à mobilité réduite.

Le Clos du Raunier s'agrandit !

La Maison de Retraite "Le Clos du Raunier" vient de fêter ses dix ans d'existence et sa capacité d'accueil est saturée avec un taux d'occupation de plus de 98 % en 2018.

A cette occasion qui rassemblait, au cours d'une petite fête, le Conseil d'Administration, les personnels soignants et les pensionnaires, Mme LAPOSE, Inspecteur de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, a annoncé l'extension prochaine de 10 lits supplémentaires d'hébergements permanents pour personnes âgées dépendantes sur le site de Mazères portant sa capacité à 80 lits et la capacité totale de l'EHPAD des "Portes d'Ariège Pyrénées" à 161 lits. L'Arrêté signé conjointement par la Directrice de l'ARS et le Président du Conseil Départemental a été pris le 16 avril 2018.

L'investissement correspondant sera de l'ordre de 1,5 M €et les travaux devraient être terminés en novembre 2019.

Nouvelles pièces au musée de l'hôtel d'Ardouin

A la faveur d'un grand rangement dans la salle des archives de la Mairie, on a "redécouvert" un lot de céramiques déposées là, depuis longtemps, soigneusement emballées dans du papier "bulle" et déposées dans un bac. Elles auraient été offertes, il y a une trentaine d'années, par une dame voulant garder l'anonymat et désirant léguer à la ville de Mazères la collection de son défunt époux.
Une expertise d'archéologues a été demandée pour identifier et apprécier l'ensemble de ces pièces.

Les concrétions marines recouvrant les objets indiquent qu'ils ont été trouvés dans la mer, probablement en Méditerranée, à une époque où les fouilles sous-marines n'étaient pas vraiment réglementées... Mais aucune précision n'est possible, l'anonymat du donateur et le décès du découvreur (ou inventeur) brouillant définitivement les pistes.
Ce lot comprend 12 objets : une amphore masaliète, 2 amphores italiques et un mortier, italique également, un ensemble de 3 bols, 3 coupes et 3 assiettes campaniennes. Leur datation commune est centrée sur le 1er quart du IIème siècle avant notre ère.

Ces pièces, témoins de l'importance du commerce du vin dans le Midi méditerranéen, remarquablement conservées et d'une grande beauté, sont désormais exposées dans une niche du sous-sol de l'Hôtel d'Ardouin...
A découvrir absolument.

BIENVENUE au CHÊNE VERT !

Il a remplacé le pin qui ombrageait, depuis 35 ans, l'entrée de la Poste et qui a dû être abattu, car ses racines superficielles déformaient l'accès à la Poste, le rendant de ce fait dangereux pour le public.
Ce n'est pas sans un véritable pincement au cœur que cette décision a été prise... Il était si beau ce pin, avec son imposante masse d'aiguilles vertes se détachant sur les briques roses du mur !
Mais voilà… Il ne faisait pas bon être son proche voisin ! En effet, en plus de la racine principale s'enfonçant dans la terre, il avait développé comme le font tous ceux de son espèce, une quantité de racines secondaires, peu profondes, qui s'étalaient sous la surface du sol, soulevant tout ce qui pouvait gêner leur cheminement : pavage, goudronnage... une vraie calamité pour la voirie !
C'est donc un chêne vert qui a été choisi pour le remplacer.
Les arbres de cette espèce présentent quelques particularités : Ils ont un feuillage persistant, ils peuvent vivre très longtemps (on connaît quelques spécimens ayant atteint l'âge respectable de 1500 ans) et peuvent atteindre 20 mètres de hauteur et jusqu'à 20 mètres d'envergure.
Certes, le nôtre est encore un peu fluet... Il est vrai qu'il est très jeune...17 ans à peine ! Laissons-lui le temps de s'étoffer, d'étaler ses branches et nous retrouverons cette ombre si accueillante à l'entrée de la Place de l'Eglise !

HISTOIRE DE L'HARMONIUM

Il a fait carrière à la tribune de l'Eglise de Mazères où pendant des décennies il a animé la vie musicale et cultuelle de la paroisse aux bons soins de Monsieur MOUCHARD qui était l'organiste de l'époque.

Et puis après la disparition de son maitre à jouer, l'harmonium est tombé en désuétude, descendu de sa tribune et stocké dans une chapelle où les moisissures avaient commencé à le ronger.

L'harmonium a été réveillé de cette mortelle léthargie par M Claude ALIQUOT, l'ancien Conservateur des antiquités et objets d'art de l'Ariège, qui l'a fait inscrire à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. La commune propriétaire de cet harmonium monumental DUMONT-LELIEVRE a décidé d'engager la restauration de cet "Orgue Médiaphone" très proche de l'orgue après avoir sollicité l'aide de la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) et du Conseil Départemental de l'Ariège, par l'intermédiaire de Madame Catherine SAINT-MARTIN, actuelle conservatrice des Antiquités et objets d'Art du Département dont l'appui a été décisif.

Le facteur retenu a été M. Cyrille JOURDAIN, responsable de "l'Atelier de l'Harmonium" à Saint Pargoire et réputé comme étant un des meilleurs spécialistes au niveau national, d'ailleurs recommandé par le Ministère de la Culture.

Peu d'harmoniums monumentaux comme celui de Mazères existent encore en France et rares sont ceux qui demeurent dans leur conception d'origine. Il est un témoin parfait et essentiel du patrimoine de la facture instrumentale de la fin du 19ème siècle. Restauré, cet harmonium monumental assurera une prestance tout en rondeur.

Composé de 5 demi-jeux dans les basses et 6 demi-jeux dans les dessus il est très complet et les combinaisons de jeux sont multiples et variées, ce qui permet d'aborder aisément le répertoire dédié à l'harmonium.

Il est particulier puisqu'il est muni d'un système appelé Médiaphone : un coffre de forme trapézoïdale dans la partie supérieure qui a pour fonction d'amplifier les sons émis par l'ensemble des anches libres situées en arrière-plan de l'instrument. Ceci rend l'instrument plus expressif encore et assure des couleurs de timbres très intéressantes.

Un magnifique siège d'harmonium a été réalisé par M. ARMENGAUD, menuisier-ébéniste à Mazères. La restauration est aujourd'hui terminée.

L'harmonium a retrouvé sa vocation première avec Madame Blandine DANDINE, organiste de la paroisse.

UN ORGUE TRÈS... EUROPÉEN

A travers les archives de Mazères copieusement et méticuleusement fouillées par Pierre DUFFAU, on ne trouve trace d'aucune installation d'un orgue dans l'église, même lorsqu'elle a été agrandie en 1867 avec l'ajout d'une travée supplémentaire et la construction de la tribune actuelle. Celle-ci d'ailleurs vient d'être partiellement élargie pour lui permettre d'accueillir aujourd'hui un orgue anglais construit en 1888.

L'histoire a commencé début 2017 lorsque Stéphane BOIS, organiste titulaire de l'orgue de la cathédrale de Mirepoix et professeur au Conservatoire de Musique de Toulouse, qui a résidé plusieurs années avec sa famille à Mazères, a appris par le biais de deux facteurs d'orgue allemands que l'église apostolique de la communauté de DEAL (30 000 habitants) dans le Kent en Angleterre souhaitait se séparer de son orgue historique romantique F.H. Browne. Elle voulait en faire donation à la seule condition qu'il soit utilisé au bénéfice de la vie culturelle et cultuelle de la ville qui voudrait l'accueillir. Sa seule demande, qui ne constituait d'ailleurs pas une exigence, était qu'une petite plaque (en anglais et en français) soit placée sur l'orgue pour rappeler ses origines britanniques.

La commune de Mazères s'est portée candidate à cette donation et l'orgue anglais a été démonté et remonté par les facteurs d'orgue allemands et transporté en France par un camion polonais.

Cet orgue, en tout point remarquable d'une valeur estimée à 380 000 €, comporte deux claviers, un pédalier et seize jeux. Il s'agit d'un orgue historique typique de la facture anglaise qui constitue un témoignage unique de ce style dans notre Région.

Cet instrument possède un buffet classique en chêne massif de belle facture qui, après élargissement de la tribune, s'intègre parfaitement aux proportions et au style de notre église grâce notamment au travail et au talent remarquable de plusieurs artisans mazériens : M. MIQUEL, charpentier et MM. ARMENGAUD père et fils, sans oublier les peintres de l'équipe technique municipale et la Régie Municipale d'Electricité. De surcroit l'harmonisation musicale de cet orgue romantique est idéalement proportionnée à l'acoustique de notre Église.

Désormais cet orgue anglais, accordé par des facteurs d'orgue allemands, transporté par des polonais et installé dans une église française est un magnifique exemple de coopération européenne au-delà du Brexit et un atout culturel très enrichissant pour le patrimoine Mazérien.

RÉVEIL DE L'ORGUE !

Vous n'étiez peut-être pas présent dans l'église de Mazères en cette matinée du 10 juin, mais vous avez certainement entendu parler de l'orgue. Et l'orgue, lui, a parlé !
Dans une cérémonie très émouvante, même pour les néophytes, Monseigneur l'Evêque a échangé avec l'instrument pour le réveil de celui-ci. Une cérémonie relativement rare, le "Réveil d'un orgue".

Quand un orgue neuf est installé dans une église, la célébration de la bénédiction de l'instrument s'appelle "Éveil de l'orgue", puisque l'instrument concerné s'éveille pour accompagner la liturgie. La bénédiction précédant la messe dominicale qu'a présidé Monseigneur Jean-Marc EYCHENNE, Evêque de Pamiers, Couserans et Mirepoix, ce 10 juin, porte l'appellation de **"Réveil de l'orgue"**. Celui-ci, datant de la fin du 19ème siècle, en provenance de Deal, a été entièrement restauré avant d'être installé sur la tribune de l'Église.
La célébration commence "a cappella", c'est à dire sans musique, avec uniquement les chants de l'assemblée, puis Monseigneur l'Evêque interpelle l'instrument qui lui répond, par l'intermédiaire, ce jour, de M. Stéphane BOIS, organiste de très grand talent, dans un incroyable et magnifique dialogue. Monseigneur EYCHENNE rappelle à l'orgue sa vocation de soutien à la prière et la proclamation de la Gloire de Dieu. Ce moment se nomme dans la liturgie le "Chant de l'orgue".
L'Evêque a également béni l'harmonium, inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, totalement restauré qui vient de reprendre sa place au cœur de l'Église.

Après la messe, en présence d'une délégation de membres de l'Église communautaire de Deal, M. Louis MARETTE, Maire, accompagné de Monseigneur EYCHENNE, Jérôme PROSDOCIMI, curé de Mazères, M. Stéphane BOIS, des facteurs d'orgue allemands et d'autres personnalités ont dévoilé une plaque, fixée sur l'orgue, rappelant l'origine et la provenance de ce magnifique instrument.

L'après-midi était consacré, dans un premier temps, à la présentation des instruments et des travaux de restauration, par Mme Catherine SAINT-MARTIN, conservatrice des antiquités et objets d'art de l'Ariège et M. Cyrille JOURDAIN, facteur d'orgue et restaurateur, pour l'harmonium. Un exposé, élaboré par MM. Jean-Pierre AUDOUY et Christian BLANC complétait la présentation de l'orgue.

Dans un deuxième temps a eu lieu un concert avec à l'harmonium Roman FRAUENHOLZ, organiste à la cathédrale Saint Antonin de Pamiers. Grâce au talentueux Stéphane BOIS, organiste remarquable, titulaire de l'orgue Link de la cathédrale de Mirepoix et professeur d'enseignement d'orgue, l'instrument s'est exprimé joyeusement. L'acoustique de l'Église s'est révélée être plus qu'à la hauteur pour cet orgue qui a pu montrer, grâce à un programme très varié, toutes ses gammes pour le plaisir et l'émerveillement d'une assistance nombreuse.

Une journée chargée d'émotion et de culture qui restera longtemps dans le souvenir de nombreux paroissiens et/ou auditeurs présents.

M. Roman FRAUENHOLZ et Louis MARETTE encadrant de gauche à droite Fabienne BOIS, Jacques PUJOL, Stéphane BOIS, une délégation des donateurs de l'orgue venue de Deal en Angleterre et Paula ESCRIVA, traductrice accompagnatrice.

11 Novembre 1918...

1918-2018, le 11 novembre nous célébrerons le 100ème anniversaire de la fin de "La 1ère Guerre mondiale", "La Grande guerre" ou encore "La der des ders"…

Depuis 2014, dans le cadre du Centenaire de la Première Guerre mondiale, à Mazères, la Commission de la Mémoire s'est efforcée, tout au long de ces cinq années, de participer au "Devoir de Mémoire", au profit des établissements scolaires et de toute la population à travers des conférences, expositions, concerts et cérémonies. Nous avons commencé en 2014, avec deux conférences données respectivement par Olivier CHALINE, Historien, Professeur à Paris-Sorbonne sur le thème "La spiritualité des soldats pendant le Première Guerre mondiale" et le Général d'Armée (2s) Elrick IRASTORZA, Ancien Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre, Président du Conseil d'administration du GIP Mission du Centenaire de la Première Guerre Mondiale 1914-2014 sur le sujet "Les relations entre les politiques et les soldats pendant le 1ère Guerre mondiale" . Nous terminerons ce cycle au cours du 2ème semestre 2018 avec une conférence donnée par Georges-Patrick GLEIZE, Professeur d'histoire, ayant pour objet "Traces de Guerre" (Que reste-t-il dans nos mémoires, aujourd'hui, de la Grande guerre) le mardi 18 septembre à 18h30* ; un concert avec la Philharmonie de Pamiers le 9 novembre, et la Cérémonie le 11 novembre qui clôturera le cycle dédié au Centenaire de la Grande guerre.

Le 11ème jour du 11ème mois de l'année 1918, à 11h00 du matin, l'Allemagne signe l'Armistice avec les Alliés. Dans les deux camps, les soldats déposent les armes.

Un rapide retour en arrière…

1914. L'Europe est divisée en 2 camps : la Triple-Alliance (Allemagne, Autriche-Hongrie et Italie) et la Triple-Entente (France, Royaume-Uni et Russie). Ces alliances entraînent les grands pays européens dans la guerre. Début août, plus de 6 millions de soldats sont mobilisés en Europe dont près de 3 millions en France. Après avoir rapidement envahi la Belgique et le Luxembourg, l'Allemagne passe les frontières françaises. Début septembre, les soldats allemands sont à 40 km de Paris. Des soldats français sont envoyés en taxi vers la Marne, sur la ligne de front ! L'avance allemande est stoppée.

1915. Les armées ennemies sont bloquées face à face, sur une ligne de front de 645 km allant de la côte belge à la frontière suisse. Aucun n'arrive à prendre l'avantage sur l'autre et à gagner du terrain. On passe d'une "Guerre de mouvement" à une "Guerre de position". Pour se protéger des tirs ennemis et des explosions, les soldats creusent des fossés dans le sol : les tranchées. De nouvelles armes sont mises au point pour contourner ces protections. Par exemple, les allemands utilisent des gaz chimiques mortels pour la première fois. Peu visibles, poussés par le vent, ils sont particulièrement dangereux.

1916. Après un an de guerre d'usure, les Allemands lancent une grande offensive à Verdun, le 21 février, prenant les Français par surprise. La bataille va durer jusqu'en décembre et coûter la vie à 700 000 soldats dans les deux camps. Pour soulager le front de Verdun, les Alliés mènent une contre-attaque. Ils tentent de briser les lignes allemandes dans la Somme. Les britanniques utilisent pour la première fois une nouvelle arme : le char d'assaut. Après 5 mois de bataille et l'engagement de 3 000 000 de soldats, les Alliés n'ont avancé que de 8 km. La bataille de la Somme a fait prés d'un million de morts dans les deux camps.

1917. Le général NIVELLE, nouveau chef de l'armée française, est convaincu de pouvoir enfin percer les lignes allemandes. Il choisit le Chemin des Dames, dans l'Aisne, à mi-chemin entre Reims et Soissons. C'est un échec. Après un mois de combat, 270 000 soldats sont morts, blessés ou portés disparus. Les soldats français sont épuisés et découragés par ce massacre inutile. Certains

il y a juste cent ans !

se révoltent. Dans ce climat difficile, l'entrée en guerre des États-Unis donne du courage aux hommes. En revanche, la Russie signe une paix séparée avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie.

1918. Au printemps, les Allemands n'ont plus à se battre sur le front de l'Est. Ils décident d'attaquer dans la Somme avec toutes leurs forces. Fin mars, ils menacent à nouveau Paris. Le Général FOCH, nouveau chef des armées, prépare une contre-offensive dans la Marne. Sur le terrain il bénéficie de l'appui de 2 millions de soldats supplémentaires avec l'arrivée des Américains, et des nouveaux blindés, les chars Renault. Fin septembre, les Allemands reculent vers le Rhin. Début novembre, une délégation allemande vient négocier un armistice avec le gouvernement français à Rethondes, dans la forêt de Compiègne. Le 11 novembre, après 52 mois de combats, la guerre est terminée.

Le 11 novembre, les combats s'arrêtent. La guerre la plus meurtrière de l'histoire est finie, 10 millions d'hommes ont été tués.

Le Soldat inconnu est inhumé sur le terre-plein de l'Arc de Triomphe, à Paris, en 1921. L'Arc sera magnifié en 1923 par la "La Flamme du souvenir" qui est ravivée tous les jours à 18h30. Ce monument, dédié à un soldat, à la fois inconnu et célèbre, a été conçu pour nous souvenir du sacrifice immense que l'armée française a consenti durant la Première Guerre mondiale pour défendre la France ; les quelques 1 400 000 soldats tués au combat constituèrent le prix à payer pour défendre notre territoire et notre liberté. À ces morts, il faut ajouter tous ceux de la Seconde Guerre mondiale, des guerres d'Indochine, d'Algérie et ceux des Opérations extérieures.

Ce dimanche 11 novembre 2018, Mazères comme dans toutes les communes de France, prendra un caractère particulier. 100ème anniversaire de l'Armistice qui met fin à 52 mois d'une Guerre effroyable ; 73, 3 millions d'hommes seront mobilisés, 48,2 millions pour les puissances Alliés dont 7,9 millions de Français, 8,9 millions de Britanniques et 18 millions de Russes. 25,6 millions pour les puissances centrales dont 13,2 millions d'Allemands et 9 millions d'Austro-Hongrois.
A Mazères 134 noms sont inscrits dans le marbre du monument aux Morts : 126 lors de la Grande guerre, 6 lors de la 2ème Guerre mondiale et 2 lors de la Guerre d'Indochine.

Les poilus qui avaient connu tant de malheurs dans le 20ème siècle, avaient pour devoir de relater ce qu'ils avaient vécu... aujourd'hui, ceux qui ont connu la 2ème Guerre mondiale sont peu nombreux à nos côtés, il reste ceux de la Guerre d'Algérie et beaucoup plus nombreux ceux qui ont vécu ou vivent aujourd'hui au rythme des Opérations extérieures.
Dans un souci de connaissance et de reconnaissance, il leur appartient avec les aumoniers militaires, les professeurs, les cadres et responsables à tous les niveaux... **d'en parler sans tricher, sans chercher à modifier l'histoire, en évitant toute exagération et toute fantaisie**.

Le "Devoir de Mémoire", c'est transmettre son savoir, ses connaissances qui racontent des faits passés, qui montrent des images, des actes, à partir de témoignages, expositions, conférences, etc., avec sincérité, honnêteté et vérité.

* Georges-Patrick GLEIZE présentera son dernier livre "Les Noisetiers du bout du monde", l'histoire d'un Ariègeois qui rejoint l'escadrille "La Fayette", une unité de volontaires américains constituée en 1916 sous commandement français afin de venir en aide à la France lors de la Première Guerre mondiale.

Un jeune Mazérien primé au Concours National de la Résistance et de la Déportation

Institué en 1961 par Lucien PAYE, ministre de l'Éducation Nationale, à la suite d'initiatives d'associations d'anciens résistants et déportés, le CNRD est un concours scolaire qui s'appuie sur l'enseignement de l'histoire, de l'histoire des mémoires, de la Résistance et de la Déportation.
Chaque année, un thème est défini, pouvant faire l'objet d'un véritable travail interdisciplinaire. Ce concours s'inscrit ainsi dans une démarche d'éducation à la citoyenneté et est une composante essentielle du parcours citoyen de l'élève. **Le thème de l'édition 2017-2018 était "S'engager pour libérer la France"**.
Douze collégiens de Mazères, scolarisés en classe de 3ème, ont participé cette année à l'épreuve individuelle se déroulant le vendredi 23 mars, accompagnés dans leur préparation par leurs professeurs d'histoire-géographie-enseignement moral et civique, Mme HÉMIDY et M. WEISS.
Le Principal du collège, M. BELMAS, tient à remercier et à féliciter au nom du collège tous les acteurs pour ce temps de réflexion essentiel.
Un de nos élèves, Léo-Paul LABEUR, a remporté le 4ème Prix Départemental qui lui a été remis lors d'une cérémonie officielle aux Forges de Pyrène, présidée par Mme LAJUS, Préfète de l'Ariège.
Vecteur de transmission de la mémoire, ce concours constitue une opportunité d'approfondir les connaissances des élèves sur certains aspects fondamentaux de l'histoire de la Seconde Guerre Mondiale, et reste l'occasion de partager la dimension civique de ces événements.
Bravo à Léo-Paul !

A la découverte

nature

QUI EST-IL ?

L'Hers Vif prend sa source au pied du Chioula plus précisément dans les bois de Goutines et du Drazet (1470m), dans le département de l'Ariège. Il nait de la réunion des eaux venant de la Fontaine de l'Hers et des Fontaines du Drazet et descend vers le nord, recueillant plusieurs petits torrents. Il s'affirme comme cours d'eau et gagne son nom d'Hers Vif après le village de Fougax.
Il a creusé au cours des millénaires les gorges de la Frau. Après un parcours de près de 130 km, le long du piedmont Pyrénéen, il se jette dans l'Ariège à Tramesaygues près de Cintegabelle, après avoir traversé, entres-autres Gaudiès, Belpech, Mazères et Calmont.

TRAVAUX !

A MAZÈRES, L'ÉNERGIE HYDRAULIQUE
La centrale hydroélectrique de la Régie Municipale d'Electricité (RME) dispose d'une nouvelle turbine depuis quelques mois.
Que d'étapes parcourues pour le confort électrique de notre quotidien !
Afin de nous situer un peu dans le temps…
Jusqu'en 1874, 18 réverbères fonctionnant à l'huile, éclairaient certaines de nos rues. En 1889, la municipalité forme le projet de pomper l'eau d'une source et envisage la construction d'une usine hydroélectrique pour alimenter la pompe.
La municipalité du moment achète "Le Moulin"* situé en bord de l'Hers et le barrage en ruine pour la somme de 10 000 F.
Des travaux sont lancés pour l'installation d'une usine électrique dans "Le Moulin" et la réparation du barrage.
En 1893, on installe une turbine de 50 cv avec transmission du mouvement par deux roues dentées à deux dynamos au courant continu de 110 volts.
Vers les années 1919, les vieilles dynamos sont remplacées par des génératrices, le barrage sera consolidé et réhaussé en 1921. Cette même année, l'exploitation de l'usine passe en régie, réglementée par un cahier des charges. Elle fournit un service permanent jour et nuit avec une seule interruption le dimanche de 12h00 à 15h00.
En 1953 la vieille turbine se brise et la municipalité fait installer deux turbines et deux alternateurs avec tout un appareillage de régulation, de protection et de commande.
1985, une nouvelle turbine plus puissante est mise en service doublant ainsi la production journalière de l'usine.

Aujourd'hui la RME a fait le choix d'investir dans une nouvelle technologie, remplacer les turbines existantes par une unique qui produirait à elle seule plus d'énergie. Ces travaux permettent de pérenniser l'existence de la centrale électrique et de la régie, en fournissant l'électricité aux habitants de la commune.
L'énergie cinétique du courant d'eau est transformée par une turbine en énergie mécanique, elle-même transformée en énergie électrique par un alternateur.
L'électricité ainsi produite est injectée sur le réseau de la commune.
Ce type de production ne consomme ni eau, ni combustibles

de “l’Hers Vif”

fossiles : elle utilise une source d’énergie primaire renouvelable et inépuisable (le courant de l’eau). La mise en place de cette nouvelle technologie participe pleinement des normes environnementales actuelles. Elle ne produit ni émet de CO^2, ni rejets polluants, ni déchets. Elle concilie efficacité au niveau de la production électrique et reconquête de la qualité écologique des cours d’eau.

* Le Moulin datant vraisemblablement de la fin du 11ème au début du 12ème siècle avant l’arrivée à Mazères des Moines bénédictins en 1129

PROJETS !

UNE NOUVELLE STATION D’ÉPURATION

En 1970, il y avait 2 000 habitants à Mazères et la station d’épuration à disques biologiques était installée aux Tourelles en bordure du chemin des Canelles à proximité immédiate de l’usine hydroélectrique. La qualité de traitement n’était pas la même que de nos jours et par vent de Nord ou de "Cers" la population de la bastide profitait généreusement de ses parfums.

C’est en 1992 qu’une nouvelle station d’épuration a été construite dans le cadre du contrat de rivière de l’Hers Vif mis en œuvre par la Municipalité, d’une capacité de 2 700 équivalent habitant, installée à l’aval de l’Hers sur la vieille route de Calmont à plus de 2 kilomètres du village.

La population de Mazères est aujourd’hui de 4 000 habitants et la station d’épuration actuelle est largement sous-dimensionnée et n’est plus conforme aux performances d’épuration et aux normes de rejet imposées par la réglementation. C’est la raison pour laquelle le 20 novembre 2017 le SMDEA (Syndicat Mixte Départemental de l’Eau et l’Assainissement) auquel la collectivité a transféré la compétence “Assainissement”, a approuvé la reconstruction et l’extension de la station d’épuration de Mazères pour une capacité de 6 300 habitants et un coût prévisionnel de 3 800 000 € HT.

Le planning retenu est le suivant :

- dépôt du dossier “Loi sur l’eau” le 4.09.2018
- consultation des entreprises le 5.02.2019
- notification du marché le 1.10.2018
- début des travaux février 2019
- date de mise en eau février 2020

Au cours d’un récent Conseil Municipal, le Maire de Mazères, vice-président du SMDEA et Président de la Commission Assainissement, a remercié chaleureusement M. A. BONREPAUX, président du SMDEA pour la réalisation de cet important investissement sans lequel le développement de Mazères et l’accueil de nouvelles populations auraient sûrement dû être ralentis.

CONFORTEMENT DE LA BERGE RIVE DROITE DE L’HERS !

Très prochainement des travaux seront mis en chantier pour le confortement de la berge rive droite de l’Hers au droit de l’Auberge de l’Hers.

La construction de la première chaussée qui remonte au moyen-âge et qui permettait à partir de la chute ainsi créée de faire fonctionner le moulin à grains de l’abbaye de Boulbonne dont le blason est encore scellé sur le bâtiment situé en rive gauche de l’Hers. Cette construction a profondément modifié en amont le cours de la rivière et fragilisé de ce fait les berges de l’Hers à ce niveau.

A la découverte de “l’Hers Vif” (suite)

La surélévation artificielle du niveau de l’eau aggravée en période de fortes eaux ou de crues répétées a érodé en particulier la berge rive droite au droit de l’Auberge de l’Hers, propriété communale, entrainant un affaissement de la clôture du parking et de la terrasse du restaurant.
En 1985, sur environ 60 m, un premier renforcement de la berge a été réalisé par une protection métallique constituée de rails et de tôles d’acier au droit de l’ancien lavoir et qui est toujours en place aujourd’hui.
Plus récemment, en 2002, un deuxième renforcement a été effectuée au droit de la chaussée sur 40 m environ par un enrochement supportant des caissons de bois végétalisés.
Mais à la suite de la crue de janvier 2014 c’est la berge entre ces deux réparations qui a été emportée sur une longueur de 80 m et sur une largeur variant entre 0,50 et 1,00 m.
A la demande conjointe de la Commune et du Syndicat d’aménagement de l’Hers une pré-étude a été réalisée dans le but d’identifier les causes potentielles ce cette instabilité et de préconiser les solutions de remédiation.
L’étude de confortement a été confiée à un bureau d’étude spécialisé : “ICE Klaus PEKLO” qui avait déjà assuré la maitrise, il y a quelques années, du confortement réalisé rive gauche de l’Hers au droit de l’Hôtel d’Ardouin.
Les travaux initialement prévus fin 2017 n’ont pu être réalisés compte tenu d’un trop faible débit d’étiage qui aurait entrainé des pollutions à l’aval.
Ils seront finalement réalisés en août / septembre 2018 avec la même technique que celle employée en 2002 à partir d’une ligne d’enrochement pour la partie immergée et de génie végétal en partie supérieure hors d’eau.
Le coût estimé de cette restauration est de l’ordre de 100 000 € pour la réalisation de laquelle la commune a obtenu l’aide de l’État et du Conseil départemental à hauteur de 30 % de la dépense.

PLAISIRS AU FIL DE L’EAU

Un projet de découverte de l’Hers Vif mené par la Communauté de Communes des Portes d’Ariège Pyrénées est actuellement à l’étude.
Le but du projet de la CDC des Portes d’Ariège Pyrénées est d’encourager les sports “nature” et de sensibiliser à la préservation de l’environnement avec divers objectifs :
La mise en sécurité de la navigation en canoë-kayak sur la rivière et l’installation de panneaux d’interprétation de la faune et de la flore environnantes, tout en incitant les promeneurs à découvrir aussi le patrimoine et les attraits touristiques du territoire.
A chaque étape, des chemins permettront de rejoindre les sentiers de randonnée et les centres historiques des villages traversés.
Quatre communes, trois communautés de communes, trois offices de tourisme, trois départements, deux groupements d’acteurs locaux coopèrent pour porter ce projet qui bénéficiera de fonds européens. Entouré des spécialistes de l’environnement que sont l’Association des Naturalistes de l’Ariège (ANA), l’Association pour la restauration et la ges-

Calmont, la plage

Mazères, le barrage

tion des poissons migrateurs du bassin de la Garonne et de la Dordogne (MIDAGO) et la Fédération de pêche de l'Ariège (animatrice du site NATURA 2000), mais aussi des Comités départementaux de Canoë-Kayak et des services de l'État, ce projet bénéficie des meilleurs spécialistes en la matière. Il devrait voir le jour entre 2019 et 2020.

Parmi les axes de travail décrits dans ce projet on peut citer :

- la réalisation d'une charte graphique,
- l'amélioration et la sécurisation en canoë sur la rivière, la navigabilité étant déjà assurée pendant l'été grâce à la régulation du niveau de l'eau pour l'irrigation,
- l'aménagement d'embarcadères/débarcadères sur les tronçons sans franchissement de barrage : Mazères (camping, Domaine des Oiseaux) ; Belpech (Pont de Marty) et Calmont (Plage),
- le contournement des chaussées : barrage de l'usine hydroélectrique à Mazères, du moulin à Belpech,
- la réalisation de liaison douce entre les sentiers de randonnée et les différentes communes,
- la mise en place d'équipements : aire de pique-nique, toilettes, collecte des déchets, stationnement, etc.,
- la mise en place d'une signalétique d'interprétation, et la réalisation d'une plaquette d'information papier...

Tous ces aménagements seront évidemment réalisés en préservant le cadre naturel.

Ce projet a aussi pour objectif de favoriser des activités touristiques respectueuses de l'environnement, en partenariat avec les acteurs du territoire. La présence du Domaine des Oiseaux sur le parcours est un atout majeur pour la mise en valeur de l'Hers Vif.

Le budget estimé pour la mise en place de ce programme est d'environ 65 000 €.

UN TRAIL AUTOUR DE L'HERS

Mazères Course Pédestre (MCP) participe aussi, à sa façon, à la valorisation et la découverte des rives de l'Hers.

Sous l'égide de son Président, Michel DUMAS, MCP organisera le samedi 1er décembre un trail nocturne qui, sur une distance de 25 km avec un dénivelé positif de 900 m, longera l'Hers autour de Mazères, Calmont et Picarrou.

De nombreux bénévoles seront mobilisés pour assurer la sécurité et le confort des coureurs, mais également le respect de l'environnement puisque la totalité du parcours sera balisé avec du matériel 100 % écologique et un innovant dispositif de balises réfléchissantes sera testé à cette occasion.

Les plantes aussi ont des oreilles

Dans les années 70 plusieurs scientifiques de premier plan avaient démontré que les plantes étaient influencées par le son. Sans pouvoir expliquer le phénomène, on commença dans ces années-là à “parler aux plantes”. Logique, puisque la nature est une symphonie de chants d’oiseaux, de bruits d’insectes, etc… Selon une première approche on pourrait en déduire que les sources sonores de la nature feraient vibrer les plantes et ouvrir leurs **stomates** (les plantes absorbent l’engrais donné sur les feuilles par leurs stomates). Mais de là à penser et démontrer que des mélodies puissent avoir une influence sur la nature environnante…

Qui se souvient que l’on pratiquait le chant agraire au Moyen-âge ?
Qui garde en mémoire le fait que chez les Amérindiens du Sud-ouest des États-Unis, un petit personnage mythologique, bossu, appelé kokopelli était censé transmettre le souffle de la vie en semant, tout en soufflant dans sa flûte ?

Aujourd’hui, des vignerons du Bordelais font des essais sur 20 ha, en faisant écouter de la musique tôt les matins (entre 5h et 7h30), à leurs vignes, l’expérience étant contrôlée par la Chambre d’Agriculture. La mortalité a diminué de plus de 50%, la puissance des maladies a été atténuée mais surtout l’exposition à la musique a fait exploser leurs plants de manière exponentielle.

En Afrique en milieu aride, des plants de tomates exposés à de la musique ont eu moins besoin d’eau ; en laboratoire elles sont devenues deux fois plus grosses et plus sucrées.
Une autre expérience réalisée en laboratoire, sur des haricots en exposant ou non des jeunes plants à la musique, a prouvé qu’un plant exposé à la musique,

Vigne et musique

ne serait-ce qu’une minute par jour, était 1,5 fois supérieur à un plant non exposé, l’optimum étant 5 mn par jour pendant 1 semaine et demi, avec une croissance de 20,5 cm.

EXPLICATIONS

Dans chacune des cellules d’une plante, il y a des protéines, elles-mêmes constituées d’acides aminés. Ces protéines au moment de leur fabrication (synthèse) émettent des ondes qui leur sont propres.
Un physicien qui a étudié la physique quantique et les mathématiques à Princeton, **Georges STERNHEIMER**, a pu constater que lorsqu’on jouait une succession de notes correspondant aux acides aminés* la synthèse des protéines augmentait (brevet reconnu en 2007). Dans la **protéodie** (musique pour protéines), la stimulation de la synthèse de la protéine, Alanine (A) est associée à un “do grave”, l'Arginine (R) correspond à un “do aigu”, l'Aspartate (D) à un “sol", etc.… au rythme de 4 ou 5 notes par seconde. Cette science porte le nom de **GENODIQUE**.
Mais les plantes ont des symptômes différents en fonction de la musique qu’elles écoutent. Chaque type de plante nécessite une séquence de notes différentes, avec des mélodies soigneusement construites. Certaines sont bénéfiques, d’autres néfastes. Certaines peuvent même provoquer des maladies, voire la mort de la plante. La note grave stimule la synthèse, les aigües l’inhibent.

En pratique, on peut stimuler la croissance des plantes désirables tout en inhibant celle des plantes indésirables. Différents paramètres influencent l’efficacité de la protéodie : le temps d’exposition qui ne doit pas dépasser 5 mn par jour, le niveau du volume sonore, le tempo, car trop rapide ou trop lent ils causent une défaillance de croissance. Ainsi, il serait possible d’endiguer certains virus des plantes en jouant des séquences musicales inhibant des enzymes, qui leur sont nécessaires.

L’inventeur a mis en garde les personnes qui souhaitent manier ces séquences, d’une possible influence sur la santé humaine. A l’heure actuelle de nombreux scientifiques indépendants explorent l’effet du son sur les protéines, dans un but thérapeutique, car elles pourraient présenter certains avantages curatifs pour l’homme. D’autres approches contestent ces données.

* Rappelons que les acides aminés contenus dans le cytoplasme (ce qui entoure le noyau) de nos cellules entrent dans la composition des protéines grâce à un assemblage et des liaisons appelées peptidiques. Sur une centaine d’acides aminés existants, seulement 20 sont codés par les organismes vivants. C’est l’ADN contenu dans chacun des noyaux de nos cellules qui gouverne l’information génétique, qui elle-même dicte la séquence des acides aminés.
Chaque acide aminé possède des propriétés chimiques spécifiques et leur ordre d’assemblage leur donne une fonction précise. Leurs noms sont Alanine (A), lysine (L), histidine (H), valine (V), tryptophane (T) etc…

Une obligation, ZÉRO PHYTO !

Une alternative aux pesticides doit être trouvée dans l'entretien des espaces verts pour éradiquer les mauvaises herbes, ainsi que dans les espaces publics.
Une loi datant déjà de 2014, avait été votée au parlement interdisant les produits phyto sanitaires dans les parcs, jardins, promenades et autres voieries publiques.
Son application date du 1er janvier 2017.

Retour donc aux retroussages des manches ! sortir binette, débrousailleuse. Un changement de pratique, certes fastidieux, contraignant mais nécessaire.
Notre commune, Mazères, expérimente déjà un dessiccant de contact bio, destiné au désherbage de parcs, jardins, et trottoirs, l'enjeu étant de supprimer la quantité de produits chimiques.
Très prochainement et pour avancer dans cette démarche écologique plus pointue, de nouvelles pratiques de gestion des espaces verts vont être mises en service grâce à l'aide d'accompagnement du Syndicat du Bassin du Grand Hers, du bureau d'Etude Territori et les subventions de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.
L'enjeu étant d'investir dans de nouveaux matériels tels que :

- Un broyeur de végétaux ;
- Un désherbeur thermique à gaz ;
- Une débrousailleuse anti projection .

Pour aller au-delà de ces matériels, des solutions préventives seront mises en place afin d'empêcher les herbes de pousser

- Installation de plantes couvre-sol ;
- Paillage.

Pour faciliter la gestion de l'entretien du cimetière, un enherbement est prévu en remplacement des espaces graviers.

Les produits phyto sont désormais interdits de ce fait un peu de nature revient dans nos villes, acceptons-le.

En tant que citoyen, vous pouvez vous aussi accompagner la démarche de la commune en entretenant le pied de mur de votre maison par des procédés non chimiques et en le fleurissant. Ainsi vous contribuerez à embellir notre ville.

Et pour poursuivre,
pour une qualité meilleure de l'air

NE BRULONS PAS NOS DECHETS VERTS A L'AIR LIBRE

Qu'est-ce qu'un déchet vert ?
Feuilles mortes, tontes de pelouses, tailles de haies et d'arbustes, résidus d'élagage ou de débroussaillement, déchets d'entretien de massifs…

Pourquoi cette interdiction ?
Troubles du voisinage, risques d'incendies et de plus le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement.

Le saviez-vous ?
En France 48 000 décès prématurés par an sont attribués à la pollution de l'air, dont plus de 2800 en Occitanie.

EN CAS DE NON RESPECT,
UNE CONTRAVENTION DE 450 €
PEUT-ÊTRE APPLIQUÉE

MANIFESTATIONS D'ÉTÉ

JUIN

15,16 et 17 : JOURNÉES NATIONALES de L'ARCHÉOLOGIE, Musée Ardouin (Entrée gratuite), 15 et 16 : 10h00-12h00 / 15h00-18h00 ; 17 :15h00-18h00.

21 : FÊTE DE LA MUSIQUE, organisé par les Amis du Swing, un avant-goût au Manouch'Muzik Festival. Restauration sur place. Jardins du Chalet Pasteur à partir de 19h30 : www.festivalmazeres.fr ou 07 85 71 12 72

22, 23 : THÉÂTRE par les élèves du FOYER RURAL (section enfants) 1 pièce et 2 représentations au Centre d'action culturelle. 22 juin : 20h30, 23 juin :14h00.

24 : Molière "Les précieuses ridicules" (entrée gratuite) 16h00, dans les jardins de l'Hôtel Ardouin.

JUILLET

1 : FÊTE de la SAINT JEAN, 7h00, concours de pêche sur l'Hers. 14h30, Concours de pétanque en triplette. **18h30**, Faubourg Saint Jean, **Apéritif-Tapas, 21h30 Feu de la Saint Jean et Bal populaire**.

7 et 8 JUILLET • FOIRE AL PAÏS

"Senteurs et saveurs d'antan"

7 juillet : Marché fermier, Vide-greniers de 17h00 à minuit, **Battage nocturne à l'ancienne** et les métiers de la ferme.

8 juillet : Vide-greniers de 8h00 à 18h00, **Poursuite du battage à l'ancienne. Rassemblement de voitures et motos de collection**. 16h00, défilé dans les rues de la ville.

13 : BAL des POMPIERS, boulevard des Comtes de Foix.

14 : FÊTE NATIONALE, 18h00, Célébration au monument aux Morts.

14 : Concert du groupe KYCLOS, 21h00 jardins de l'Hôtel d'Ardouin (gratuit).

Du 27 au 30 JUILLET FETE LOCALE

Vendredi 27 : 19h30, Apéritif concert avec le **TRIO BERGIN**. 1 soirée, 2 concerts gratuits : 22h15 **Michael JONES**, 00h00 **SANGRIA GRATUITE**.

Samedi 28 : 14h30, Concours de pétanque, Triplette non-stop officiel ; 19h00 à 2h00 **14ème FESTIVAL de BANDAS en Basse Ariège**, **Buvettes, BODEGAS, RESTAURATION SUD-OUEST**. 250 musiciens (Entrée gratuite).

Dimanche 29 : vide greniers toute la journée. 6h00, Domaine des Oiseaux, Concours de pêche à la ligne. 10h30 à 13h30 dans toute la ville, **Poursuite du 14ème FESTIVAL DE BANDAS en Basse Ariège**. 8 bandas, 250 musiciens. 18h00, Cœur de la Bastide, **4ème Edition de la CORRIDA PEDESTRE**, 6km (certificat médical obligatoire). Remise de récompense sous la halle.19h00, sous la halle, **BODEGA GEANTE (Tapas y Sangria)** animée par l'orchestre **Jean RIBUL** et une Banda. 22h30, Berges de l'Hers **GRAND FEU D'ARTIFICE**. 23h00 Sous la halle, **BAL avec l'orchestre Jean RIBUL**

Lundi 30 : 8h00, Domaine des Oiseaux, Concours de Pêche enfants ; 15h30, Piscine municipale, Jeux Piscine. 19h00, sous la halle, **APERITIF CONCERT** animé par **Thierry BONNEFOUS**, 20h30 **REPAS GRILLADE** animé par une Banda. 22h30, **FEUX D'ARTIFICE**, place du Gal de Gaulle, 22h45, 1 soirée, 2 ambiances, sous la halle, **GRAND BAL Musette et Cotillons** animé par "Thierry Bonnefous". Centre-ville, **CONCERT de Jean-Pierre MADER** suivi de l'**Orchestre Columbia**.

AOUT

1er : Concours de pétanque 14h30, Boulodrome des Tourelles, doublette non-stop officiel.

4 et 5 AOUT 28èmes MÉDIÉVALES

Village et marche médiéval, Camp et armes médiévales avec auberge, taverne et artisans. Entrée gratuite.

Samedi 4 : 21h00, Défilé dans les rues de la ville en nocturne - 400 figurants, 50 cavaliers. Spectacle dans les jardins du Séminaire **"Les aventures de Lancelot"**, une fiction romanesque avec jeux équestre et prouesses de baladins.

Dimanche 5 : 16h00, animations au village médiéval. Taverne, Rôtisserie. **17h00, Défilé dans les rues de la ville**. 17h30, même spectacle que la veille dans les jardins du Séminaire **"Les aventures de Lancelot"**. **20h00 Repas Médiéval**, sous la halle, 8 services-650 couverts, sur réservation à l'Office du Tourisme à partir du 3 juillet : 05 61 69 31 02

10, 11 et 12 AOUT 4ème MANOUCH' MUZIK FESTIVAL

Festival dédié à la musique Gitane : Jazz Manouche, Rumba Catalane, Flamenco et Musique Tzigane. 27 concerts Gratuits et 6 Concerts Prestige. Swing Village Festival : Espace lutherie, Expos, Peintures, Artisanat d'Art, Restauration et Bar à Foie Gras. Infos www.festivalmazeres.fr ou 07 85 71 12 72

14 : CONCERT GRATUIT avec Via et Mundo quartet instrumentistes et chanteuse, 21h00 dans les jardins de l'Hôtel Ardouin.

15 : Vide-greniers d'Été.

SEPTEMBRE

1 : FORUM des ASSOCIATIONS, ouvert à tous de 9h00 à 13h00, salle Fébus. Les associations culturelles, sportives, citoyennes vous accueilleront sur leurs stands et proposeront des démonstrations et animations.

1 : ACCUEIL des NOUVEAUX MAZÈRIENS, 10h30, salle du Séminaire.

1 AU 3 : FESTIVAL de L'OISEAU, Oiseaux exotiques et de basse-cour – mini ferme, organisé par l'association des passionnés d'oiseaux de basse Ariège (APOBA) au gymnase du complexe sportif Jean Vergé de 9h00 à 19h00. Entrés 3 €, gratuit pour les moins de 12 ans. 1er et 2 : bourse.

15 et 16 : JOURNEES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE au musée Ardouin (Entrée gratuite) Samedi 15 : 10h00-12h00/15h00-18h00, Dimanche 16 : 15h00-18h00 et concert "Carnet de Voyage" avec **Via et Mundo** (gratuit).

16 : FOIRE des VENDANGES et des FROMAGES. Exposition de matériel viticole d'autrefois et de tracteurs vignerons. Vendanges à l'ancienne et pressage raisins et pommes. Battage de haricots. Dégustation et vente de vins-fromages et produits du terroir. Repas des vendanges.

16 : CONCERT gratuit avec le **"Quatuor Psaltérion"**, à 14h30, dans les jardins du Séminaire.

18 : CONFÉRENCE "Que reste-t-il dans nos mémoires de la Grande guerre", 18h30, Centre d'action culturelle.

Expression des groupes

GROUPE DE LA MAJORITÉ

MAZÈRES UNE VIE ÉCONOMIQUE EN PLEINE EXPANSION !

A l'initiative de "3A", la nouvelle agence économique du département, et de la Mairie de Mazères, les principales entreprises Mazériennes, LACROIX, GARDNER, TARAMM, HBF et la MAP ont décidé de se retrouver régulièrement tous les deux mois, une demi-journée, en présence du Maire, alternativement chez chacune d'entre-elles.

La réunion commence par la visite de l'entreprise d'accueil et se poursuit par des échanges qui leur permettent d'évoquer les problèmes communs et généraux qui les concernent mais aussi les services qu'ils peuvent mutualiser, voire même les relations commerciales qu'ils peuvent développer entre eux.

Ces réunions permettent également à la Municipalité d'être au plus près et au service de la vie économique mazérienne.

Au chapitre des développements récents :

TARAMM poursuit son installation avec la construction d'un deuxième bâtiment de 3 000 m² qui est en cours d'aménagement et qui permettra de nouvelles embauches.

HBF aménage sa logistique au fur et à mesure de la libération des entrepôts par Denjean Logistique.

La MAP vient d'acquérir quatre hectares sur la zone de BONZOM où elle construira 3 000 m² d'ateliers de production et de bureaux. Cette entreprise est spécialisée dans les revêtements et peintures pour le spatial mais aussi l'industrie et les hautes technologies. Elle occupera une cinquantaine de salariés.

Le développement économique mazérien se poursuit régulièrement avec des entreprises diversifiées mais de haute technologie dans des domaines porteurs et créateurs de nouveaux emplois, comme la défense, l'aéronautique, la domotique et le spatial notamment.

Au-delà de la politique, cette diversification à haute valeur ajoutée, demeure notre principale préoccupation pour sécuriser l'emploi du territoire.

GROUPE DE L'OPPOSITION

L'échelon local peut avoir énormément de vertus pour lancer des projets dans un rapport heureux à la politique citoyenne, c'est à dire inscrite dans l'intérêt général.

Pourtant, la défiance des citoyens vis à vis de la démocratie est un sentiment très fortement partagé. La politique devient de la gestion plutôt que la production de modèles nouveaux. Les institutions politiques ne comprennent rien à la société nouvelle, aux aspirations, aux inégalités croissantes et confisquent le pouvoir dans un rapport autoritaire. Les tentatives de démocratie participative ressemblent davantage à du marketing, les assemblées nationales ou territoriales à des chambres d'enregistrement. Dès lors, comment imprimer un mouvement à l'ensemble de la société, sans le calcul électoral qui vise moins à anticiper l'avenir qu'à sonder l'opinion de l'électorat visé ?

Si aujourd'hui le terme "démocratie" est dévoyé, c'est qu'il vise plus la flatterie et les intérêts particuliers, que l'éthique avec laquelle tout doit être reconstruit.

Les élu(e)s de URC (Union Renouveau Citoyens).

Coups de ♥

Un satisfecit pour la classe de CE2 de l'école Victor Hugo

Au début de l'année scolaire 2017/2018, les élèves d'Alexandra BRUT, professeur, avec le soutien de Laurent CLARAC, directeur d'établissement, en liaison avec une classe de CM1 de Béziers, sont partis à la découverte des nouvelles Régions Françaises. Les écoliers ont adressé des cartes postales à 27 classes, du CE2 au CM2, réparties dans les 18 régions de France métropolitaine et d'Outre-mer.

Pour mémoire, ce même binôme d'enseignants avait déjà, dans le cadre du Concours "Les Petits artistes de la Mémoire, la Grande guerre vue par les enfants" mené à terme, avec leurs élèves, un projet récompensé par l'Office Nationale des Anciens Combattants de l'Ariège.

En classe, des groupes sont constitués et chacun travaille avec son correspondant dans une autre région soit par voie électronique soit par courrier (principalement des cartes postales). Le but : faire découvrir, sur une carte de France épinglée au mur de la classe, le positionnement géographique des régions, leurs principales villes, leurs richesses économiques, leurs patrimoines, leurs spécificités, etc.

En échange nos jeunes Mazériens avec l'aide de jeunes Biterrois font à leur tour découvrir à d'autres élèves situés sur les différents cotés de l'hexagone et Outre-mer la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et plus particulièrement sa plus belle ville : Mazères !

Un projet ludique, auquel les élèves adhèrent pleinement et qui leur permet de découvrir à la fois la géographie, l'histoire et l'économie de notre pays.

Bravo et félicitations à Madame le Professeur, Monsieur le Directeur et à tous les Élèves.

UNE VOISINE CITOYENNE !

Bravo et félicitations à Madame Martine NIVELLAIS, qui grâce à son sang-froid, son courage et de très bonnes réactions, a réussi à protéger un couple (89 et 94 ans) d'un voyou, mettre en fuite ce lâche individu et désamorcer ainsi une agression qui aurait pu avoir des conséquences beaucoup plus graves. L'individu, résidant depuis peu à Mazères, a été arrêté par la gendarmerie, condamné par la justice à purger une lourde peine.